

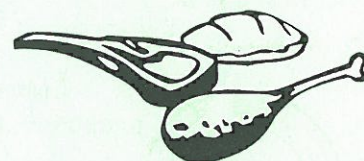


SAINT GERMAIN LAVAL n° 8/97

Un marché à Saint Germain Laval
 Caisse des écoles tombola
 Caisse des écoles - cartes de membre
 On va se régaler
 Réunion Jeunes vendredi 14 novembre
 Cérémonie du 11 novembre
 Insée - service statistique
 Assedic de Seine et Marne
 Rubrique jardin
 La Fédération Nationale de Blessés multiples
 FCPE - Fédération des conseils de parents d'élèves
 Mémoires d'Antan
 Avis de dératization
 E.S.L. Yoseikan Budo
 Recensement militaire
 Rectificatif salon de coiffure
 CCAS Permanence assistante sociale
 CCAS Permanence demandeurs d'emploi
 Collecte des monstres extra-ménagers
 Avis aux électeurs
 Centre de loisirs Nathalie
 Le Centre de Loisirs recrute
 A.C.S.G. Randonnée pédestre
 A.C.S.G. Connaissance du monde
 A.C.S.G. Paëlla géante
 E.S.L. Club de l'Age d'Or- Thé dansant
 Commission animation - loto du 22/11



UN MARCHÉ A SAINT GERMAIN LAVAL



Depuis longtemps, vous nous réclamiez un marché à SAINT GERMAIN LAVAL.

Après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires à son implantation, celui-ci a été officiellement ouvert le **17 Octobre** dernier sur le parking du Centre Commercial.

Tous les **vendredis matin**, de **8 heures à 13 heures**, vous trouverez sur votre marché, une boucherie-charcuterie, un poissonnier, un étal de fruits et légumes, un marchand d'habits et très prochainement, une rôtisserie et un fromager.

Comme vous pouvez le constater, tout est réuni pour que vous soyez satisfaits.

Alors n'hésitez pas ! Venez "y faire un tour". Vous serez agréablement surpris de l'accueil et de la qualité de tous les produits qui vous sont proposés.

La Commission Animation

Comme chaque année, les enfants des écoles de notre Commune vont vous proposer des billets de la tombola de la Caisse des Ecoles.

Cette tombola participe au financement de la Caisse des Ecoles, donc aux activités de ces écoles. Un lot par carnet sera attribué. Les lots principaux sont un lampadaire hallogène, des bons d'achat, une oie, etc...

Par avance merci de réserver un bon accueil aux enfants.

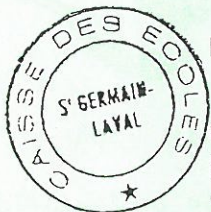
Le tirage au sort public se déroulera le **jeudi 18 décembre 1997**, à 20H30, en Mairie.

CAISSE DES ECOLES - CARTES DE MEMBRE

DE
SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVERA
MAIRIE
DE
SAINT-GERMAIN-LAVAL
77130 Montoreau
Téléphone 452 10 62

CAISSE DES ECOLES

CARTES DE MEMBRE ANNEE 97/98



Comme chaque année, la carte de membre de la Caisse des Ecoles vous est proposée par les élèves.

Si vous êtes intéressés, veuillez retourner le coupon ci-joint, après l'avoir rempli accompagné de votre versement (espèces ou chèque libellé à l'ordre du Trésor public - Caisse des Ecoles de SAINT GERMAIN LAVAL). Certaines familles ont des enfants dans les différentes écoles de la Commune. Pour ces dernières, ne retourner qu'un seul coupon.

Cet imprimé vous a été remis par l'élève.....
Eventuellement, contactez-le pour lui remettre votre versement. Dans quelques jours votre carte de membre vous sera retournée.

NOM :

Adresse :

Signature

désire cotiser à la CAISSE DES ECOLES pour la somme de

LA CAISSE DES ECOLES VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION

ON VA SE REGALER

GATEAU DE SEMOULE

- 500g de semoule (moyenne) - sucre, lait, 1 sachet de levure chimique, 250g de margarine, eau de fleur d'oranger

Préparation : A-jouter à la semoule, 2 verres de sucre, le sachet de levure, 2 verres de lait, la margarine fondue, 2 cuillérées à café d'eau de fleur d'oranger.

- mettre au four thermostat 8 et attendre qu'il soit bien doré.
- ajouter aussitôt sorti du four, le sirop composé de 3 verres de sucre, 3 verres d'eau et 2 cuillérées à café d'eau de fleur d'oranger.

Petit conseil : Vous pouvez aussi remplacer la moitié de la margarine par du beurre. A déguster avec modération..... attention aux kilos !



REUNION JEUNES

Lorsqu'on a entre 14 et 20 ans on a forcément des projets, des idées, des suggestions, des critiques à soumettre aux élus municipaux.

A la demande d'un certain nombre de jeunes mais également de quelques adultes intéressés par leurs préoccupations une réunion sera organisée en mairie, le **vendredi 14 novembre à 20h30.**

Des élus municipaux seront à l'écoute des jeunes Saint-Germanois afin de connaître leurs attentes et pour examiner ensemble ce qu'il convient de mettre en oeuvre pour eux et avec eux.

Si vous avez entre 14 et 20 ans et même un peu plus, nous vous y invitons et vous attendons nombreux.

Nous remercions par avance les parents qui, nous en sommes persuadés, permettront aux jeunes de participer à cette rencontre.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Anciens combattants, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la cérémonie du souvenir qui aura lieu le **mardi 11 Novembre 1997.**

Rassemblement à 10h30 au cimetière de Saint-Germain-Laval pour le dépôt d'une gerbe.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert, salle de la Mairie.

INSEE - SERVICE STATISTIQUE

ENQUETE GLOBALE 1997-1998 SUR LES DEPLACEMENTS DES HABITANTS DE LA REGION D'ILE DE FRANCE

L'INSEE réalisera du 3 novembre 1997 au 31 mai 1998 une enquête globale sur les déplacements des habitants de la région d'Ile de France.

Celle-ci abordera des questions sur vos conditions de déplacement en Ile de France, en vue d'obtenir des informations significatives quant à l'évolution des transports et de la circulation dans la région.

Dans notre commune, quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

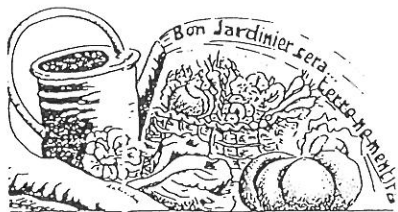


ASSEDIC de SEINE ET MARNE

Pour un service plus proche, plus efficace, votre antenne ASSEDIC sera ouverte 30 heures par semaine à compter du 3 novembre.

Nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 15h30
mercredi, vendredi de 8h45 à 13h30

.../...



PLANTES A RISQUES

L'image, le film, les textes, la tradition nous ont fait connaître les animaux nuisibles et nous n'avons pas coutume de les associer à notre vie quotidienne.

Mais les plantes dangereuses ? Elles sont autour de nous, dans notre appartement ou notre jardin, dans nos prairies ou nos forêts, avec leurs baies noires ou rouges, décoratives et.... souvent porteuses de poison.

Le mot "toxique" vient d'ailleurs, d'un terme grec qui désignait "poison pour empoisonner la flèche". Et l'on sait qu'une décoction de ciguë fut fatale à Socrate.

Les fleurs et plantes les plus agréables à l'oeil ne sont pas les moins dangereuses et l'enfant habitué à manger groseilles et myrtilles risque, un jour, de confondre des baies nocives avec ces fruits familiers.

Pour vous aider à reconnaître, dans ce domaine, vos principaux ennemis, voilà leur liste et leur "photo d'identité".

DANS VOTRE APPARTEMENT OU VOTRE JARDIN

L'if : méfiez-vous des boules rouges qu'il porte à la fin de l'été. La pulpe elle-même est sans danger, mais la graine au centre du fruit, est très toxique, ainsi que la feuille et l'écorce.

Ephedra
(*Ephedra sinensis* (Mod.)



Le cytise : dangereux pour ses gousses vertes qu'un enfant peut prendre pour des petits pois.



(*Cytisus baccatus* L.)

Les arums : plusieurs espèces d'aroidacées sont dangereuses, en particulier l'arum tacheté ou gruet et les dieffenbachia. La mastication de leurs feuilles et même leur contact avec la peau provoquent des troubles.



Arum tacheté
(*Arum maculatum* L.)



Laurier rose
(*Prunus laurocerasus* L.)

Le laurier rose et le laurier cerise : le premier est toxique dans toutes ses parties, le second porte, en outre, des baies tentantes.

Le vérate : il était connu autrefois sous le nom d'ellébore et passait pour guérir la folie. Il contient des alcaloïdes dangereux et l'on risque de le confondre avec la grande gentiane avec laquelle on fait d'excellents apéritifs.



Vérate ou Ellébore blanc
(*Veratrum album* L.)



Ciguë vireuse
(*Ciguë vireuse* L.)

La ciguë tachetée et la ciguë vireuse : cette dernière a causé la mort, en 1984, d'une promeneuse qui l'avait confondue avec de la cressonnette.



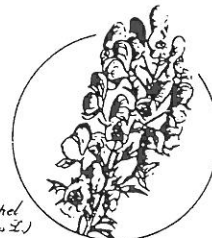
Colchique
(*Colchicum autumnale* L.)

Le colchique : que la chanson célèbre vous incite à cueillir, point à mâchonner ni à laisser manipuler par vos enfants.



Belladone
(*Atropa belladonna* L.)

La belladone : les baies noires de cette plante qui pousse dans les décombres sont extrêmement toxiques. A la même famille des solanacées appartiennent la douce amère, la morelle, le tabac à nicotine, également dangereux.



Aconit napol
(*Aconit napellus* L.)

L'aconit : son surnom d'arsenic végétal indique assez qu'il faut s'en méfier.

Chez vous ou près de chez vous, prenez garde aux lupins des jardins, aux chèvrefeuille, fusain, glycine et même au gui de Noël.

Parmi les autres végétaux à risque que vous pourriez rencontrer, la digitale, la bryone ou « navet du diable », l'ancolie, l'aristoloche, la jusquiame, l'arum tacheté et le gui, déjà cités.

LA FEDERATION NATIONALE DE BLESSES MULTIPLES

Article 115 ceci vous concerne

Anciens et nouveaux combattants blessés de guerre
Blessés hors Guerre
Victimes d'attentats
Veuves d'anciens blessés art 115

REJOIGNEZ-NOUS

Pour la défense et l'amélioration de vos droits, conditions sociales, assistance et recours de votre dossier de pension par notre fédération, conseils orientations, etc.

Siège social : 10, rue de Lancry 75010 PARIS - Tél 01 42 08 39 40

Nous avons un représentant des Blessés multiples dans votre département, n'hésitez pas à nous contacter.

Président départemental de Seine et Marne : Mr TACHE
12, rue Saint Martin
77130 DORMELLES Tél 60 96 64 62

F C P E - FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES



A la suite de son assemblée générale du 14 Octobre 1997, la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves vous présente son nouveau bureau :

- Madame Bernadette FASSOLETTE, présidente (01 64 32 31 42)
- Madame Catherine BORDE, Vice-Présidente (01 64 32 12 44)
- Madame Odile FARDOIT, trésorière (01 64 32 72 95)
- Madame Claudine SILVESTRE, secrétaire (01 64 32 84 66)

Nous remercions les nouveaux parents présents à l'assemblée générale.

Le 18 Octobre, vous avez voté pour élire vos délégués de parents d'élèves qui vous représenteront aux trois Conseils d'école de maternelle et primaires de l'année scolaire.

Sont élus :

- Ecole maternelle des Mûriers : Mesdames REMY, DHAINAUT, CLEMENT, et BOURBIGOT (titulaires)
Madame ROUILLARD, suppléante
- Ecole primaire du Petit-Buisson : Mesdames FASSOLETTE, AUFRAY, titulaires
Mesdames RICHETIN et VIAUD, suppléantes
- Ecole primaire de Courbeton : Mesdames FASSOLETTE, BORDE, PEGUILLAT, FARDOIT, GIRARD, CHIOUKH, ROUILLARD, titulaires
Mesdames DHAINAUT, REMY, FORTUNE, SILVESTRE, suppléantes

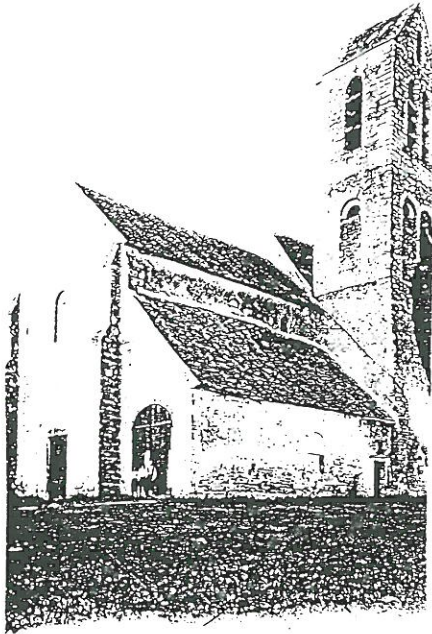
Nous remercions les parents qui nous ont accordé leur confiance. Nous essayerons de remplir au mieux notre tâche de déléguées, ceci toujours dans l'intérêt des enfants. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements ou

.../...

en cas de problèmes. Nous en discuterons et essayerons de trouver des solutions en instaurant le dialogue avec les enseignants. Nous ferons part de vos attentes et de vos suggestions aux Conseils d'école.

Bon courage à tous pour cette année scolaire.

Le Bureau.



Saint-Germain-Laval (S-N-M)

MEMOIRES D'ANTAN

Nous continuons la description de l'église de SAINT GERMAIN LAVAL par la présentation architecturale des élévations Nord et Sud (voir plan Info Flash 5/97)

Au nord - Le bas-côté nord a disparu pour une cause qu'il nous est impossible de connaître. Les arcs de la nef, autrefois ouverts ont été murés et laissés ainsi sans être recouverts. Nous pouvons observer trois arcs en plein cintre dont les claveaux sont étroits et sans ornement. Au-dessus, trois fenêtres désaxées sont en plein cintre et sans décor. Le mur se termine par une corniche reprise certainement lors de la réfection du toit.

Sur le mur de la première travée, nous observons nettement les traces d'un arrachement (P1). Le départ de l'arc est encore visible ainsi que la fenêtre haute coupée à la verticale ; le reste du mur s'est écroulé de toute sa hauteur ainsi que la façade n'étant plus soutenue. Nous constatons une reconstruction avec un appareillage différent de la partie du mur endommagé (P1.). Il est constitué d'un petit appareil de moellons irréguliers disposés en assise, identique à celui en façade. Le mur primitif est en "opus spicatum", caractéristique du XIème siècle ainsi que ces grandes arcades en plein cintre sur des piles carrées.

Après la disparition du bas-côté nord, les arcs ont été bouchés et contre chaque pile un contrefort a été engagé (P1.) ne dépassant pas la hauteur de celle-ci. Ils sont différents de ceux en façade et du chœur. Ils reposent sur une base rectangulaire. Ils sont saillants et leurs angles tronqués.

L'église a été agrandie vers l'Est et le chœur débute à la dernière pile de la nef. Un contrefort a précédé celui en place, confirmé par un arrachement allant de la retombée de l'arc jusqu'à la corniche (PL.) Sa présence au droit de la pile est justifiée par la voûte d'ogive. Nous pouvons donc penser que les trois petits contreforts sont postérieurs à la construction du chœur ainsi qu'à la destruction du bas-côté nord. Ils renforcent les piles puisque la nef n'est plus contrebutée.

Au sud (P1)

Trois fenêtres en plein cintre sans décor s'ouvrent sur le mur supérieur de la nef dont une est bouchée ; mais on peut voir sa trace sous l'enduit qui recouvre tout le mur supérieur de la nef. Les fenêtres de la deuxième et troisième travées sont coupées par le toit du bas-côté qui devait être à l'origine en pente douce.

.../...

Tout le mur du bas-côté se constitue de moellons rectangulaires de grès blanc disposés en épis. D'autres moellons irréguliers sont en grès rouge disposés en assises dans les parties basses du mur puis à différentes hauteurs dans tout le mur. Ils constituent une assise alternant avec l'appareil en arêtes de poisson. Dans l'axe de la deuxième travée de la nef s'ouvrirait une porte en plein cintre donnant accès au pieux aujourd'hui disparu. Elle est murée de moellons et de briques.

Les montants sont nus et appareillés soutenant un linteau fait de trois pierres. La partie centrale, plus petite et trapézoïdale, est insérée dans les blocs latéraux plus longs. Le tympan semble être un simple remplissage de moellons mais l'enduit ne permet pas une juste lecture de l'appareil (PI.). Le mur du bas-côté, qui était plus haut d'un mètre environ, a été arasé coupant la partie supérieure des deux fenêtres murées ainsi qu'un "oculus" situé au-dessus de la porte. Nous en aurons confirmation une fois à l'intérieur.

Une porte récente donne accès à la nef et au clocher par un couloir de circulation. Au-dessus une fenêtre rectangulaire s'ouvre et perturbe l'appareillage en "opus spicatum". Le ciment masque une partie de la deuxième fenêtre qui devait s'ouvrir sur le bas-côté dans l'axe de la troisième travée de la nef.

AVIS DE DERATISATION

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le **Mardi 25 Novembre 1997**, sur l'ensemble du territoire de la commune.

La Société AUROUZE CHIMIE - département AXA - n° d'agrément AIF 00131 a été chargée de cette opération. Ces traitements sont absolument gratuits ; aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence de rats et souris.

Pour que cette campagne de dératisation soit efficace, il faut que chaque habitant y participe. L'hygiène et la salubrité de notre commune en dépendent.

E.S.L. YOSEIKAN BUDO

Une nouvelle section est apparue à l'E.S.L.. Il s'agit du YOSEIKAN BUDO - DAKAITO-RYU.

Les cours auront lieu, dès le 12 novembre, chaque mercredi à partir de 20h00, Salle l'Orée de la Bassée.

Pour tout renseignement, appeler Monsieur MADELENAT 01 64 70 26 46

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens nés en Octobre, Novembre, Décembre 1980, vous devez vous faire recenser en Mairie avant fin janvier 1998 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

RECTIFICATIF : Merci de noter le numéro de téléphone du salon de coiffure du Centre Commercial du Bas de la Montagne erroné dans notre précédent numéro : 01 60 57 02 44

C.C.A.S. - PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Madame Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence **sur rendez-vous**, le 3ème lundi de chaque mois, de 14h à 17h en Mairie.

La prochaine aura lieu le lundi **17 Novembre 1997**.

C.C.A.S. PERMANENCE DEMANDEURS D'EMPLOI

La permanence demandeurs d'emploi fonctionne chaque mardi dans la maison face à la Mairie, de 14h à 17h (sauf durant les vacances scolaires).

Un minitel et un téléphone sont à votre disposition. Vous y trouverez une aide effective dans vos démarches ou recherches d'emploi.

N'hésitez donc pas à nous rendre visite.

COLLECTE DES MONSTRES EXTRA MENAGERS

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le **Jeudi 4 Décembre 1997**, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue.

Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LA DENOMINATION "MONSTRES", les bouteilles de "GAZ", batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

AVIS AUX ELECTEURS

Aux termes de l'article L9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les demandes d'inscription sont reçues dans les mairies dès maintenant et jusqu'au 31 Décembre 1997.

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence.

Pour éviter l'affluence dans les mairies, en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

a) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou le livret de famille)

d) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter soit du domicile, soit de la résidence de plus de six mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé,
- ou bien déposées par un tiers dûment mandaté.

Les électeurs trouveront tous renseignements utiles dans les mairies.

.../...

PROGRAMME DES MERCREDIS
MOIS DE NOVEMBRE 1997

CENTRE DE LOISIRS "Nathalie"

MERCREDI 5 NOVEMBRE

ACCUEIL - JEUX DIVERS

COLLATION

"Lait + Gâteaux"

TENNIS

PATIN A ROULETTES

CREATION DE
CITROUILLES

SIESTE POUR LES PETITS
RACONTE MOI UNE HISTOIRE

SORTIE EN

FORET

ramasser des
châtaignes

VISITE DE

L'ECOLE DE POLICE

EN COMPAGNIE

D'ENFANTS HANDICAPES

GOUTER

MERCREDI 12 NOVEMBRE

ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE

COLLATION PETITS ET GRANDS

TENNIS

JEUX DE BALLON

JEUX DE CONSTRUCTION
CREATION DE
MASQUES

DEPART DE LA CANTINE

PISCINE

PREVOIR UN BONNET ROUGE !

GOUTER

MERCREDI 19 NOVEMBRE

ACCUEIL - JEUX DIVERS

COLLATION

"Lait + Gâteaux"

DECORATION
DE LA SALLE

HEURE DU
CONTE

CREATION DE
COSTUMES

PREPARATION
DU SPECTACLE

SIESTE POUR LES PETITS
TEMPS CALME

APRES-MIDI

JEUX DE SOCIETE

"AMBIANCE CASINO"

GOUTER

MERCREDI 26 NOVEMBRE

ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE

COLLATION

HEURE DU
CONTE

PREPARATION ET
MISE EN PLACE
DU SPECTACLE

APRES-MIDI

THEATRE

ORGANISE PAR LES ENFANTS

"SORCIERES - FANTOMES"

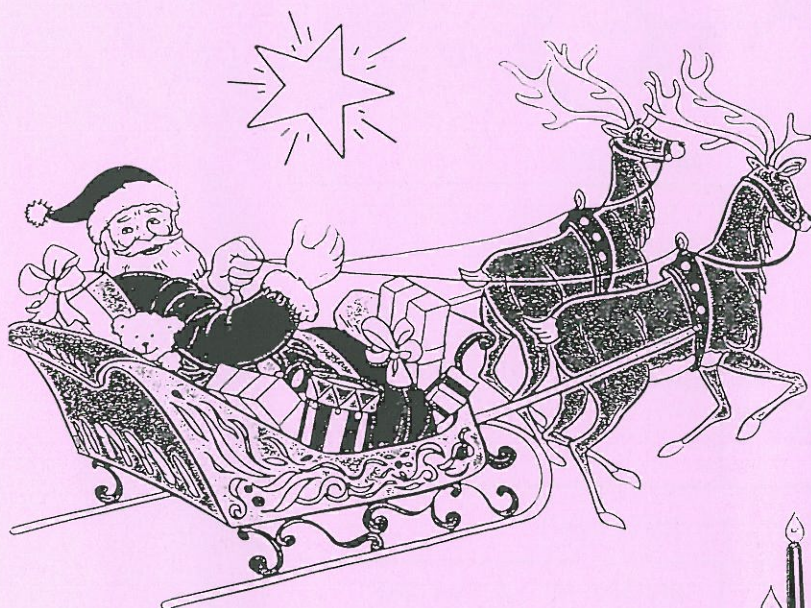
GOUTER



CENTRE DE LOISIRS

NATHALIE

PROGRAMME DES
MERCREDIS DE DECEMBRE



MERCREDI 3 DECEMBRE

8h00

ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE

COLLATION "Lait + Gâteaux"

DEPART A 9h30

"JOURNEE A PARIS"

VISITE DU SALON DU LIVRE
A MONTREUIL

Déjeuner au
MAC DO (prévoir 30 F)

GOUTER

17h00

17h30

MERCREDI 10 DECEMBRE

8h00

ACCUEIL - JEUX DIVERS

10h00

COLLATION

10h30

11h45

JEUX DE
CONSTRUCTION

DECOUVERTE D'UN ATELIER
CONTE DE NOEL DECO DE NOEL

13h 30

DEPART DE LA CANTINE

17h00

SORTIE THEATRE A MELUN
"LES MILLE ET UNE NUITS"

17h30

GOUTER



"LES MILLE ET UNE NUITS"



Le roi Shahryar est devenu fou. Chaque soir, il épouse une nouvelle femme qu'il fait décapiter le matin venu...

Un jour, Shaharazad se présente à lui. Elle veut découvrir avec la magicienne Dinarzad, quel mal frappe ce bon roi. Pour lui, elle ouvre le livre magique des histoires...

MERCREDI 17 DECEMBRE

8h00

ACCUEIL - ACTIVITE LIBRE

10h00

COLLATION "Lait + Gâteaux"

10h30

ATELIER
DECO DE NOEL

PREPARATION DU
JOURNAL

11h45

13h30

SIESTE POUR LES PETITS
MOMENT PRIVILEGIE POUR LES HISTOIRES

14h30

AMICALE RENCONTRE
ET REALISATION DU JOURNAL

17h00

GRAND GOUTER DE NOEL !

17h30

PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL



INFO-FLASH SUR LE PROGRAMME DES VACANCES DE NOEL..

Le Centre de Loisirs "Nathalie" vous informe qu'il fonctionnera pendant les vacances de Noël, du 22 Décembre au 2 Janvier 1998 inclus, accueillant les enfants de 3 ans (uniquement de la commune) à 15 ans.

ORGANISATION PRATIQUE

CANTINE : Deux possibilités

- déjeuner à la cantine
- apporter le repas



INSCRIPTION : Pour inscrire votre enfant, téléphoner en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat au 01 64 32 10 62

PAIEMENT : En fin de chaque semaine.
TOUTE SEMAINE COMMENCEE EST DUE.

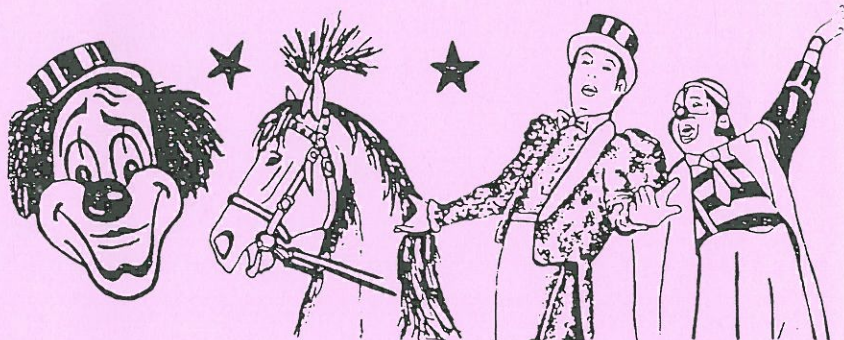
ATTENTION ! les sorties peuvent être modifiées en fonction du temps.
Ne pas oublier le goûter - le bonnet rouge pour la piscine - 1 paire de gants et 1 tenue de rechange pour la patinoire.

AU PROGRAMME

Diverses sorties sont prévues...

- 1 - Visite d'une chocolaterie à Nemours
- 2 - Séance au Cirque Pinder à Paris avec déjeuner au Mac Do
- 3 - Stage sportif encadré par un professionnel - BASKET ou HAND
- 4 - Sortie Patinoire
- 5 - Sortie Piscine
- 6 - Sortie Cinéma

Sans oublier les diverses activités sportives
BASKET - HAND BALL - PING-PONG - BILLARD...



Beaucoup d'activités autour de Noël...

CUISINE...

DECOUPAGE...

COLLAGE...

Ce serait génial si tu participais !



Saint-Germain-Laval, le 4 Novembre 1997

CENTRE DE LOISIRS
"NATHALIE"



Téléphone 64 32 10 62
Fax 64 32 90 69

RECRUTEMENT ANIMATEUR

Mademoiselle, Monsieur,

Nous sommes à la recherche d'animateurs pour assurer plus particulièrement les mercredis de l'année scolaire 1997/1998.

Si vous aimez les enfants et les activités de groupe et qu'âgé(e) de plus de 18 ans, vous possédiez ou non le BAFA n'hésitez pas à nous contacter pour une entrevue.

Nous attachons une grande importance à donner priorité aux candidatures des habitants de notre commune.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

La Directrice,



Ouhar

R A N D O N N E E P E D E S T R E



Le dimanche 9 Novembre, nous vous proposons une randonnée d'une dizaine de kilomètres, dans la Forêt de Fontainebleau.

Le rendez-vous est au **STADE de PONTVILLE**, à partir de **10 heures**.



Munissez-vous d'un casse-croûte et de boissons chaudes ou froides, selon votre convenance.

Le départ se fera **IMPERATIVEMENT** à **10h 30**.

Nous suivrons l'itinéraire du **ROCHER CASSEPOT**. L'arrêt pique-nique se fera à la **TOUR DENECOURT** ; nous profiterons de cette halte pour découvrir un coin de sol chargé d'histoire mais aussi un panorama grandiose sur une forêt qui, profitant des dernières douceurs automnales, met toute son énergie à parer ses arbres de couleurs flamboyantes avant qu'ils ne se dénudent pour le long et morne hiver.



Venez nous rejoindre, même si vous ne disposez pas de véhicule. Nous vous précisons également que nous partons pour une promenade et non une épreuve de vitesse.

Nous vous espérons nombreux.

En cas d'intempéries, la sortie sera annulée.



Notez dès à présent la date de la prochaine : **dimanche 16 Décembre**.

Canada

Océan indien

Provence

Australie

Turquie

CONNAISSANCE du MONDE

Prochaine séance : le **JEUDI 18 Décembre**.



AVENTURES ARCTIQUES AU CANADA

un film de Alain Saint-Hilaire.
Renseignements auprès de Mme LOPEZ,

Téléphone : **01 64 32 81 62**

18/12/97

05/01/98

23/02/98

10/03/98

30/03/98

L'ASSOCIATION CULTURELLE et SPORTIVE de SAINT-GERMAIN-LAVAL

organise le **SAMEDI 6 DECEMBRE**

à la **SALLE des FETES**

(Orée de la Bassée)

à **20h 30**

UNE PAELLA GEANTE

dans le cadre d'une

SOÏRÉE DANSANTE

animée par

Dominique MEGRET

et le

*Groupe Folklorique Espagnol de
Montereau*

Au Menu :

Paëlla

Fromage

Dessert

Apéritif, Vin, Café compris

Adultes : 140 F

Enfants - de 14 ans : 70 F

Uniquement sur réservation

**à retirer avant le mardi
2 décembre auprès de :**

Mme BEIRER

1, Allée du Parc

tel : 01 64 32 42 28

Mme BOULANGER

31, Allée des Pivoines

tel : 01 60 96 12 39

SURVEILLANCE de la SALLE et du PARKING ASSUREE

**dimanche
23 novembre**

LE CLUB DE L'AGE D'OR
SAINT GERMAIN LAVAL
organise un

THÉ DANSANT

avec l'orchestre

L'AMI MAURICE

Salle Polyvalente

à 14 h.45

Vente d'enveloppes toutes gagnantes : 10 F.
Buvette - Pâtisseries

VENEZ NOMBREUX



ENTRÉE : 50 Francs



LA COMMISSION ANIMATION DE
SAINT GERMAIN LAVAL



ORGANISE
A LA SALLE POLYVALENTE

LE SAMEDI 22 NOVEMBRE 1997
A PARTIR DE 20H30

UN LOTO



VENEZ JOUER ET TENTER DE GAGNER !!! :

5 8 9 4

1 2 6 3

UN SECHE LINGE
UN TELEVISEUR
UN MAGNETOSCOPE
UN ASPIRATEUR

UN VTT
ET
BEAUCOUP D'AUTRES
LOTS

1 7

25 2

